

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

- 1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - (31600)
- 2. POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
- 3. OBJET de la CONSULTATION** : TENUE d'une BUVETTE pour la SOIREE du SPECTACLE PYROTECHNIQUE du mardi 13 Juillet 2010 à MURET
- 4. PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 &30 CMP) MAPA n° 2010/023 PI
- 5. CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

2 opérateurs économiques seront retenus :

- un professionnel
- une association

Candidatures (voir précisions dans RC)

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités humaines, techniques et financières - compétences professionnelles (titres qualifications ou équivalents – expérience),
- attestation d'assurance Responsabilité Civile & Responsabilité Professionnelle en cours de validité
- être titulaire de la LICENCE 2^{ème} catégorie
- dépôt de deux chèques-caution de 700 euros chacun :
 - l'un représentant le montant de la patente due à la Ville,
 - l'autre, qui lui sera retourné au plus tard 15 jours après la manifestation, en gage d'éventuelles dégradations.

Offres :

- **valeur technique de l'offre (60 %)**
- **Prix (40 %)**

(10 % des recettes seront reversés à la Ville par chacun des attributaires).

6. Date & Lieu : Mardi soir 13 Juillet 2010 - le feu d'artifice sera tiré depuis les Terrains de sport Foot Stade Nord (Marcel CALMES) – Deux buvettes seront installées aux emplacements que l'on vous précisera.

7. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : groupement solidaire

8. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. Retrait du Dossier de Consultation :

- ➔ Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au 05 61 51 95 41 –
- ➔ Retrait sur le site : <https://achats.omnikles.com/mairie-muret/>

10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Vente de Bières et de liquides tels divers type d'eau – jus de fruitsetc

11. Renseignements : Techniques : Philippe MEREAU : ☎ 06 03 62 09 28

 Administratifs : Martine DESCAZAUX : ☎ 05 61 51 95 81

12. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville (fonds propres) - Règlement par mandats administratifs – Paiement en 35 jours maximum

13. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tél. : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.

14. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : Lundi 28 juin 2010 – 10 heures.

15. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : MERCREDI 02 JUIN 2010.